



Deversement d'egouts sur mon terrain

Par **brun111_old**, le **13/07/2009** à **13:52**

Bonjour,
Depuis 2003, mon voisin déverse ses égouts sur mon terrain dans un fossé. Puis-je lui réclamer des dommages et intérêts ? Sur quel article de loi puis-je m'appuyer pour cela ?
Je vous remercie pour votre réponse.
Patrick BRUN

Par **suyenbop**, le **14/07/2009** à **11:15**

c'est surtout parfaitement illégal. rapprochez vous de la Mairie, par écrit, pour lui signaler cette irrégularité.